



European Centre for Work and Society
Centre Européen "Travail et Société"

**IMMIGRES ET EGALITE DES CHANCES
EN EUROPE**

**Réseau européen des autorités locales
pour un échange mutuel à propos des
politiques concernant les
migrations et les minorités ethniques**

ECWS
Hoogbrugstraat 43
6221 CP MAASTRICHT

ECWS ☒
P.O. Box 3073
6202 NB MAASTRICHT

Pays-Bas



European Centre for Work and Society
Centre Européen "Travail et Société"

Réseau européen des autorités locales pour un
échange mutuel à propos des politiques concernant
les migrations et les minorités ethniques

**L'immigration : une
question européenne**

A mesure que se rapproche la date de fin 1992 et la réalisation du Marché intérieur dans la Communauté européenne, de nombreuses questions se posent sur la situation nouvelle qui sera faite, dans cet espace de libre circulation des hommes, des capitaux, des biens et des services, aux plus de 8 millions d'immigrés de nationalité non communautaire, qui ont acquis des droits de résidence en Europe. La marginalisation économique et sociale de larges catégories de ces populations, la montée de réactions xénophobes et de l'influence de partis ou d'organisations d'extrême-droite conduisent à reconsidérer certaines politiques menées jusqu'à présent.

En quoi l'achèvement du Marché intérieur va-t-il affecter le statut légal, économique et social de ces populations, à quel niveau seront prises les décisions qui les concernent, quelles mesures faudra-t-il prendre pour que la permanence de leur présence et leur participation progressive à la vie sociale européenne ne soulèvent ni troubles inattendus, ni manifestations violentes de rejet, de xénophobie ou de racisme ?

La maîtrise des changements sociaux exige une connaissance très large de leurs causes et de leurs manifestations. Si l'information générale sur l'immigration (statistiques et données agglomérées par pays) ne manque pas pour répondre à la plupart des questions qu'elle pose, cette information ne circule souvent que dans les cercles restreints de spécialistes, ou ne parvient qu'aux organismes administratifs spécifiquement désignés pour traiter de ces questions.

L'immigration : une question urbaine

Il est évident que, au moins autant, et sans doute plus que dans les administrations centrales, nationales ou européennes, c'est partout où les problèmes journaliers de ces populations doivent être résolus, partout où des responsables locaux tentent de répondre quotidiennement aux questions soulevées, que le besoin de connaissance des faits et des conditions socio-économiques des immigrés se fait sentir.

Il se fait que ces populations sont dans une très large majorité concentrées dans de grandes régions urbaines. Elles y vivent en communautés plus ou moins bien structurées, et y ont souvent développé une vie culturelle propre et des solidarités économiques et sociales originales, sans pour autant avoir pu échapper à une marginalisation qui représente une menace possible de désintégration du tissu urbain. Il existe donc une dimension spécifiquement "urbaine" de la question qui, se conjuguant aux phénomènes de l'immigration en général qui affectent chacun de nos pays dans son ensemble, en intensifie l'urgence et la complexité, et risque de faire naître des situations souvent explosives.

Or, dans ce domaine très particulier de l'imbrication de l'immigration aux problèmes déjà complexes de l'urbanisation, l'information nécessaire fait souvent défaut. Les expériences tentées sont mal connues et les autorités locales, qui sont inmanquablement conduites à intervenir, sont souvent dépourvues des instruments d'analyse et de l'expérience pour le faire efficacement.

De plus, les municipalités qui doivent faire face aux problèmes concrets de ces populations, et qui constatent sur le terrain les effets directs de mesures prises souvent très loin d'elles, ne sont pas toujours au courant des grands enjeux nationaux et européens qui sont à l'origine de leur situation locale.

Un réseau européen d'échange entre les municipalités

C'est pourquoi, au moment même où les problèmes de la migration vont connaître un regain d'intérêt, en raison des changements fondamentaux de statut qui vont affecter les immigrés après 1992, tant les citoyens des Etats membres de la Communauté que les immigrés des pays tiers, il est apparu utile et nécessaire de mettre sur pied, au niveau européen, un réseau d'information et d'échanges regroupant des correspondants d'autorités locales et de municipalités.

Cette idée a été proposée par le Centre européen Travail et Société (Maastricht), dans le cadre de son programme d'action "Immigrés et égalité des chances en Europe". Elle a fait l'objet de deux réunions : une réunion préparatoire à MAASTRICHT (1-2 février 1990) et une réunion de lancement à STUTTGART (3-5 octobre 1990). Elle a été accueillie très favorablement par les villes qui ont participé à ces deux réunions (voir liste en Annexe). La proposition a été concrétisée, lors de la réunion de Stuttgart, par l'adoption d'un programme de lancement qui doit couvrir l'année 1991.

L'efficacité du réseau sera d'autant plus grande qu'il demeurera aussi informel que possible, et que ses activités se développeront en toute autonomie, en dehors des canaux gouvernementaux et diplomatiques. Dans le but de satisfaire à ces conditions, les participants aux réunions préparatoires ont été favorables à l'idée de confier la mise en place et l'animation du réseau au "Centre européen Travail et Société", en raison même de son autonomie et de son indépendance, et tenant compte de sa longue expérience de création et d'animation de réseaux informels au niveau européen. Le rôle du Centre sera avant tout instrumental dans la mise en place des structures et la gestion des activités.

**Objectifs et instruments
du réseau**

Promouvoir un échange d'information et d'expériences parmi les participants du réseau grâce aux instruments suivants :

1. L'organisation des commissions sur des thèmes choisis, où les implications concrètes des politiques peuvent être démontrées et discutées ;
2. Une base de données qui contiendra de l'information sur les plans et propositions de politiques et sur les projets concrets des villes participantes ;
3. L'organisation annuelle de sessions plénières où les résultats des activités du réseau seront discutées et où un plan de travail pour l'année suivante sera établi.

Organisation du réseau
Les membres du réseau

L'intention, pour le réseau, est de constituer un réservoir d'environ 50 villes d'Europe, à population multiculturelle ou multiethnique.

Les conditions pour rejoindre le réseau sont les suivantes:

- supporter les objectifs du réseau ;
- verser une cotisation en rapport avec le nombre d'habitants de la ville, à savoir :

< 100.000 habitants	500 ECU par année
100.000 - 300.000 habitants	1500 ECU par année
> 300.000 habitants	2500 ECU par année ¹
- envoyer régulièrement, pour la base de données, de la documentation sur les mesures politiques ou les projets locaux, qui sera distribuée par le secrétariat.

La participation aux ateliers ou aux sessions plénières est laissée au libre choix des membres.

¹ Ces sommes ont été décidées lors de la réunion de Stuttgart et peuvent être révisées par le Comité d'Orientation

Le secrétariat

Le secrétariat du réseau sera effectué par l'ECWS (Maastricht).

Ses tâches seront les suivantes :

- construire le 'réservoir' de villes et maintenir les contacts avec les membres du réseau;
- organiser la circulation de l'information sous forme d'une base de données informatisée, qui contiendra l'information mise à jour sur les politiques locales et les projets;
- préparer les ateliers sur les thèmes sélectionnés, en assurant une aide pratique aux villes qui reçoivent les ateliers et en composant les documents préparatoires de ces ateliers;
- fournir aux membres du réseau les résultats de recherches sur la question de l'immigration effectuées dans le cadre du programme "Immigrés et égalité des chances en Europe";
- gérer les finances du réseau, sous le contrôle du Comité d'Orientation.

Le Comité d'Orientation

Le Comité d'Orientation est composé de représentants des membres du réseau. Lors de la réunion inaugurale à Stuttgart (4-5 octobre 1990), les membres du Comité d'Orientation furent choisis comme suit : Birmingham (GB), Anvers (B), La Haye (NL) et Stuttgart (D). La fonction principale du Comité d'Orientation est de superviser les activités du secrétariat, y compris l'administration financière, et de donner son avis sur le plan de travail annuel du réseau.

Les Commissions

Chaque année, des commissions seront organisées sur des thèmes spécifiques en relation avec les politiques locales, choisis par les membres du réseau lors des sessions plénières. Le but de ces commissions est de permettre l'échange d'expériences concrètes parmi les membres du réseau, et d'animer des discussions sur les politiques locales.

La fréquence de ces commissions dépendra des moyens financiers disponibles pour le réseau. Elles seront organisées par l'une des villes participantes, avec l'aide du secrétariat.

La base de données

La base de données contiendra la documentation fournie par les membres du réseau (document de politique générale ou proposition de politique, compte-rendu de réunion, évaluation de projets, etc.). Le secrétariat sera responsable de la mise en oeuvre de cette base de données informatisée et de la distribution de la documentation, sous forme de listes annotées de documentation.

Les sessions plénières

A la fin de chaque année, une Session Plénière aura lieu, où les membres du réseau auront la possibilité d'améliorer les contacts entre eux. Les résultats des commissions seront présentés, des décisions seront prises quant au plan de travail annuel préparé par le Comité d'Orientation, en collaboration avec le secrétariat, et les thèmes des années à venir seront sélectionnés.

ANNEXE

Liste des participants aux deux réunions du réseau

<i>Royaume Uni</i>	Birmingham Waltham Forest (Londres) Manchester Haringey (Londres)
<i>Pays-Bas</i>	La Haye Maastricht Utrecht Rotterdam
<i>Allemagne</i>	Stuttgart Düsseldorf Mannheim
<i>Italie</i>	Bergamo Milan
<i>Belgique</i>	Antwerp Genk
<i>France</i>	Lyon Lille
<i>Espagne</i>	Barcelona
<i>Suisse</i>	Lausanne
<i>Luxembourg</i>	Luxembourg
<i>Suède</i>	Stockholm